	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V3
	<b>PROGRAMME SS4</b>		



CNEFOP  
COF-008-01SA-2017



# Programme « RISQUES AMIANTE – SOUS SECTION 4 »

OPERATEUR

INITIAL

Théorie et pratique

[nicolasperret@cnfpformations.fr](mailto:nicolasperret@cnfpformations.fr)

01 56 80 12 03

<https://www.formation-diagnostic.com/>

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage – 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00  
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 1 sur 5

**PROGRAMME SS4****LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

La formation doit permettre aux diagnostiqueurs immobiliers de se conformer aux obligations réglementaires de la sous-section 4 du code du travail (article R.4412-139).

Le contenu de cette formation est conforme aux prescriptions fixées dans les annexes techniques de l'arrêté du 23 février 2012, applicable au 7 mars 2012 et abrogeant l'arrêté du 22 décembre 2009.

Elle traite principalement des activités et compétences inhérentes au métier à savoir :

**CONNAITRE**

- Les risques liés à l'exposition de matériaux contenant de l'amiante ;
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrtements induits ;
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.

**ETRE CAPABLE**

- D'appliquer et de faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- D'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire.

**LES PRE REQUIS**

Savoir lire et écrire en langue française.

Expérience dans le domaine professionnel est recommandé

Fournir une attestation médicale d'aptitude au travail en hauteur et au port des EPI respiratoires.

**LES APTITUDES PROFESSIONNELLES**

- Sens de la relation client
- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Aisance relationnelle
- Sens du service


**LE PUBLIC**

Toute personne qui dans le cadre de son travail peut être confronté au risque amiante.

**LE METIER**

Toute personne qui réalise des interventions sur des matériaux, des équipements ou matériels susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 5

	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V3
	<b>PROGRAMME SS4</b>		

#### LE SUIVI DU PARCOURS PROFESSIONNEL

---

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises tous corps d'état réalisant de l'entretien et de la maintenance dans les bâtiments.

#### LA DUREE

---

Durée : 14 heures soit 2 jours de formation (1 jour en FOAD et 1 jour en centre)

#### LE PLANNING

---

Voir calendrier de formation

#### LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

---

Minimum : 5 personnes

Maximum : 12 personnes

#### LE COUT DE LA FORMATION

---

400 € net de taxes (non assujetti à la TVA)

#### LES SUPPORTS DE FORMATION

---

Supports de cours en format numérique, études de cas, grilles d'évaluation, normes.

#### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteur.

Qcm, études de cas.

Plateformes techniques

#### LA SANCTION DE FIN DE FORMATION

---

Attestation de compétences délivrée réglementairement à l'issue de la formation, conformément au code du travail.

#### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---


*Vis-à-vis du stagiaire professionnel*

– Livret d'accueil et carnet de suivi comprenant la charte de la bonne pratique du participant et règlement intérieur

– Évaluation à chaud en fin de formation avec et sans le formateur pour laisser la possibilité de dire les écarts et les difficultés rencontrées

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage – 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00  
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 5

	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V3
	<b>PROGRAMME SS4</b>		

#### *Vis-à-vis des formateurs*

- Point en amont de la formation
- Point à chaque fin de modules : évolution des compétences d'apprentissage du participant
- Évaluation à chaud en fin de formation, dans le cas d'un formateur extérieur, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés
- Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue et débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire.

#### *Vis-à-vis de l'équipe pédagogique*

- Une équipe pédagogique et administrative à votre écoute.
- Les intervenants choisis pour collaborer à cette action sont tous des pédagogues reconnus et forts d'une solide expérience professionnelle des divers thèmes abordés durant la formation. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du CNFP.

#### LE LIEU DE LA FORMATION

---

Théorie : formation à distance

Pratique : CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage – 93500 PANTIN (Métro 5 - Hoche & RER E: Pantin)


#### VOS CONTACTS PRIVILEGIÉS

---

**Mr Nicolas PERRET – Directeur Commercial – 01 56 80 12 03 – [nicolasperret@cnfpformations.fr](mailto:nicolasperret@cnfpformations.fr)**

Mme Aurore CAZE – Responsable Administrative & Qualité – 01 56 80 12 04 – [aurorecaze@cnfpformations.fr](mailto:aurorecaze@cnfpformations.fr)

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 5

	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V3
	<b>PROGRAMME SS4</b>		

## LE PROGRAMME - DETAILLE

---

### JOUR 1

- Généralités sur l'amiante
- Sources d'exposition
- Régions amiantifères
- Impacts sur la santé
- Suivi médical
- Professionnels du second œuvre et amiante
- Identifier les gestes et situations à risques
- Se poser les bonnes questions
- Les mesures générales de protection
- Les moyens de protection collective
- Les équipements de protection individuelle
- La réglementation amiante
- Protection de l'environnement et traitement des déchets

### JOUR 5 – PRATIQUE

#### Analyse du risque amiante mode opératoire

- Contenu, rédaction et exercices
- Mise en pratique du plan de prévention
- Exposés / Etude de cas / Applications pratiques sur plateforme technique
- Contrôle de connaissances théorique sous de QCM.
- Evaluation pratique en situation incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 3 sur 5